

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE MONTGUYON
DELIBERATION N°2026/16B

Séance du 09 avril 2026

DELIBERATION QUI ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2026/16 DU
18/02/2026 POUR CAUSE D'ERREUR DE PLUMEL'an deux mille vingt six, le 09 avril, le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Julien MOUCHEBOEUF,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	14	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, NORMANDIN Lionel,
CHARRASSIER Annie, BUREAU Gaëtan, ARNAUD Charlie, BASTERE Priscille,
CATTEAU Jean-Louis, FORTUMEAU Alexis, JOUVE Alexandra, METREAU
Christophe, MOULY-MESAGLIO Carine, PANNIER Anthony et STEVENS Catherine**Procuration(s) :****Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
27 mars 2026

Etai(en)t excusé(s) :CHARRON Olivier, BERNARD Marie, CHABOT Claire, CHAUSSAT Florian, GAY
Clémentine

Date d'affichage
10 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt ^A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
en Préfecture le NORMANDIN Lionel

10 avril 2026
et publication du
10 avril 2026

AFFECTATION DES RESULTATS 2025Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, Julien MOUCHEBOEUF,
après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2025, le 09 avril 2026**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	480 379,16
- un excédent reporté de :	780 079,47
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 260 458,63
- un déficit d'investissement de :	699 989,70
- un excédent des restes à réaliser de :	32 499,00
Soit un besoin de financement de :	667 490,70

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	1 260 458,63
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	667 490,70
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	592 967,93
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	699 989,70

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 09 avril 2026



Maire Monsieur Julien MOUCHEBOEUF

le(s) secrétaire(s) de séance